

Plan de développement

Années 2013 - 2016



Comité départemental de NATATION

Fédération d'affiliation :	Fédération Française de Natation
Adresse du siège social du comité départemental :	Avenue d'Altenkirchen, 65000 Tarbes
Adresse mail de la structure:	guillaume.muzet@wanadoo.fr
Tél de la structure :	05 62 34 00 51
Site internet :	hautespyrenees.ffnatation.fr
Nom, prénom du (de la) président(e) :	MUZET Guillaume
Tél du (de la) président(e) :	06 12 78 22 68
Adresse mail du (de la) Président(e) :	guillaume.muzet@wanadoo.fr
Nom, prénom, qualité du contact 1 :	Président: MUZET Guillaume
Tel contact 1 :	06 12 78 22 68
Adresse mail du contact 1 :	guillaume.muzet@wanadoo.fr
Nom, prénom, qualité du contact 2 :	Secrétaire: FAUCONNIER Patrick
Tel contact 2 :	06 60 02 21 42
Adresse mail du contact 2 :	piscine-bagneres-de-bigorre@wanadoo.fr

1. ETAT DES LIEUX

a. Administratif :

Le comité départemental de Natation est administré par :

un comité directeur de : 15 membres et un bureau de 3 membres.

Le comité départemental est composé de(s) :

- ♦ Commission Officiels
- ♦ Commission Sportive
- ♦ Commission Récompenses
- ♦ Commission Organisation
- ♦ Commission
- ♦ Autre

b. Emploi :

Le comité départemental compte : 0 emploi(s) équivalent temps plein (ETP)

dont emploi(s) administratif(s) 0 aidé(s) dans le cadre du :
(nombre total aidés et non aidés)

- Plan Sport Emploi (nombre)
- EAM Conseil régional (nombre)
- Conseil général (nombre)
- C.U.I.C.A.E. (nombre)

dont emploi(s) technique(s) et pédagogique(s) 0 aidé(s) dans le cadre du :
(nombre total aidés et non aidés)

- Plan Sport Emploi (nombre)
- EAM Conseil régional (nombre)
- Conseil général (nombre)
- C.U.I.C.A.E. (nombre)

dont emploi (s) cadre(s) d'Etat (CTS) (nombre)

Les pratiques

Historique du comité :

Le Comité natation Hautes-Pyrénées existait avant 1960.
En 1992 Michel BOELMANN prend la présidence. 6 clubs représentaient le département (T.N.C, Séméac Olympique, Dauphins Bagnérais, Lourdes Natation, Dauphins d'Argelès et C.N.Lannemezan)
En 2000 Gilbert PICHET devient président. 1 club est crée, le Tarbes Pyrénées Natation, qui, fusionnera avec le Séméac Olympique pour créer l'Entente Pyrénées Séméac Tarbes Natation.
En 2004, 2008 et 2012 Guillaume MUZET devient président.

Type de pratique : Compétitif, Loisir...

Le C.D.65 Natation propose, à travers ses clubs, un large choix de pratique pour tout public.
L'initiation à la Natation Sportive est certe la plus représentée, que ce soit de l'apprentissage ou du perfectionnement enfant et adulte.
Une forte sensibilisation sur la natation Handisport et la découverte de l'aquagym est faite par les clubs.
Enfin, le perfectionnement sportif en natation course, pour enfants et adultes, est également très représenté. Nous y retrouvons, en plus, de la Natation Synchronisée et du Sauvetage.

Niveau de pratique (par le CD et les clubs):

Il n'y a pas de "niveau" de pratique proprement dit au sein du CD65 et de ses clubs.
Les débutants, les loisirs, les jeunes, les séniors et les compétiteurs sont un ensemble de personnes qui forme une association de bénévoles d'où sortira différents niveaux d'attentes et de besoins.
En ce qui concerne la natation de compétition, le Comité Départemental Natation des Hautes-Pyrénées est représenté juqu'à l'Interrégional.
Les clubs sont représentés au niveau Départemental jusqu'à Européen pour certain.

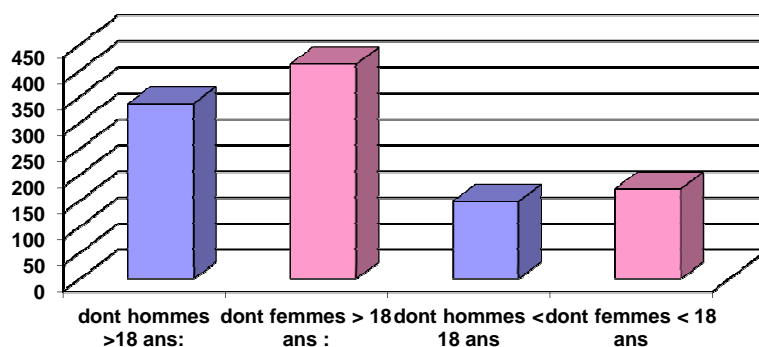
Autres :



Les Licenciés

c. Effectifs licenciés :

Population du département:	238 031		
Total Licenciés permanents du CD:	1 068	soit	4.49 pour 1000 habitants
dont hommes >18 ans:	336	soit	31.46% des licenciés
dont femmes > 18 ans :	412	soit	38.58% des licenciés
dont hommes < 18 ans	148	soit	13.86% des licenciés
dont femmes < 18 ans	172	soit	16.10% des licenciés



Les moins de 18 ans représentent	29.96%	des licenciés
Les féminines représentent	54.68%	des licenciés

Le(s) athlète(s) de haut niveau : élite, senior, jeune (nombre):		représente(nt)	0.00%	des licenciés du CD
Le(s) athlète(s) espoir (nombre) :	6	représente(nt)	0.56%	des licenciés du CD

Total autres Licences temporaires, loisirs, cartes neige (nombre):	
--------------------------------------------------------------------	--

Total des licenciés au plan national	250 000	
Le département représente	0.43%	des licenciés au plan national

Total des licenciés au plan régional	7 388	
Le département représente	14.46%	des licenciés au plan régional

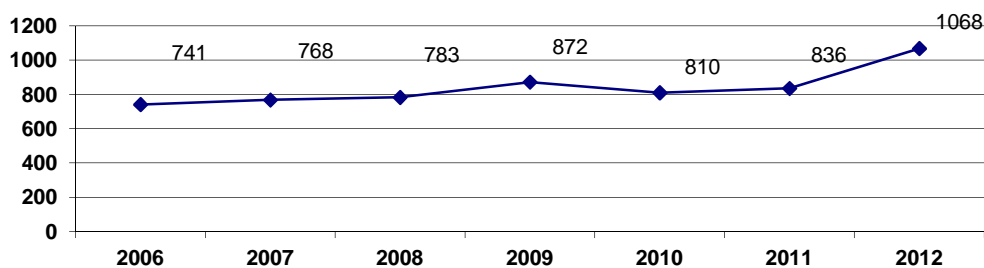


Les licenciés, les clubs,

Evolutions des licences permanentes:

	Nombre de licences	Observations
2006	741	
2007	768	
2008	783	
2009	872	
2010	810	
2011	836	
2012	1068	

Evolution des licences permanentes



Les structures d'entraînement	Nombre	Observations
Pôle(s) France :		
Pôle(s) Espoir :		
Section(s) sportive(s)	1	
Centre(s) de formation (club professionnel) :		

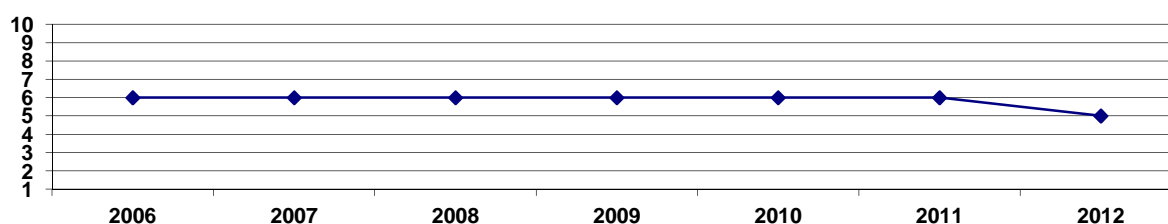
d. Effectifs Clubs :

Clubs affiliés	5	soit en 2012	214 licenciés en moyenne par club
dont Clubs labellisés par la fédération	2		

Evolutions du nombre de clubs:

	Nombre de clubs	Observations
2006	6	
2007	6	
2008	6	
2009	6	
2010	6	
2011	6	
2012	5	Dauphins D'Argelès non affilié

Evolution du nombre de clubs



L'encadrement

e. ENCADREMENT TECHNIQUE (nombre)	
Cadres techniques diplômés d'Etat	28
• BEES 1	27
• BEES 2	1
• BEES 3	
• BP JEPS	
• DE JEPS	
• DES JEPS	
Cadres techniques diplômés fédéraux	0
<i>(préciser l'appellation dans votre discipline)</i>	
• Niveau Régional (ex Initiateur) Animateur	
• Niveau Régional (ex Moniteur)	
• Niveau Régional (ex entraîneur 1° junior)	
• Niveau National (ex entraîneur 2°)	
• Autres	
• Autres	
• Autres	
f. JUGES - ARBITRES - OFFICIELS	70
<i>(préciser l'appellation dans votre discipline)</i>	
• Département	70
• Région	
• Interrégional	
• National 12 officiels A, 25 officiels B, 33 officiels C	
• International	
• Autres	
• Autres	
• Autres	
• Autres	

La formation

ACTIONS DE FORMATION: STAGES <u>ORGANISES</u> PAR LE CD				
Combien de stages le CD envisage-t-il d'organiser au cours de l'olympiade ?				
	2013	2014	2015	2016
Initiation - Sensibilisation- Découverte				
<i>Nombre de stages envisagés</i>	1	1	1	1
Perfectionnement sportif				
<i>Nombre de stages envisagés</i>	1	1	1	1
Formation de Cadres Fédéraux				
<i>Nombre de stages envisagés</i>	2	2	2	2
Formation d'arbitres, de juges, d'officiels				
<i>Nombre de stages envisagés</i>	8	8	8	8
Autres précisez : Formation d'Evaluateurs et Assistant Evalueur ENF1 et ENF2				
<i>Nombre de stages envisagés</i>	2	2	2	2
Autres précisez :				
<i>Nombre de stages envisagés</i>				

Equipements sportifs, Matériel

e. les équipements et/ou sites sportifs (lieux de pratique) :

Nous souhaitons compléter l'inventaire des équipements sportifs avec l'aide du comité départemental; Salles, terrains, stades etc.. mis à disposition des clubs. Ajoutez un commentaire sur l'état de l'équipement.

Commune	Nom de l'équipement	Homologués	Etat de l'équipement
TARBES	Centre Nautique Paul Boyrie	50 mètres Olympique Couvert 8 Lignes	Très bon état d'ensemble
TARBES	Centre Nautique Paul Boyrie	25 mètres Extérieur 6 Lignes	Vieux bassin, état très moyen
TARBES	Piscine Tournesol	25 mètres couvert 4 Lignes	Bon état général
SEMEAC	Piscine Michel Rauner	25 mètres couvert 5 Lignes	Vieux bassin, état très moyen
SEMEAC	Piscine Michel Rauner	25 mètres Extérieur 4 Lignes	Vieux bassin, état très moyen
BAGNERES	Stade Nautique André de Boyson	25 mètres couvert 5 Lignes	Très Bon état général
LOURDES	Piscine municipale	25 mètres couvert 6 Lignes	Etat d'ensemble très moyen
LANNEMEZAN	Piscine municipale Tournesol	25 mètres couvert 4 Lignes	Vieille piscine, Etat général moyen
ARGELES	Piscine municipale	25 mètres couvert 6 Lignes	Etat général correct
ARGELES	Piscine municipale	25 mètres extérieur 5 Lignes	Etat général correct
CAUTERETS	Piscine municipale	25 mètres couvert 4 Lignes	Etat général correct



Matériel

f. le matériel appartenant au CD :

Ajoutez un commentaire sur l'état du matériel; si le matériel est amortissable, précisez si l'amortissement a été envisagé ou non dans la comptabilité du CD

Type de matériel	Nombre	Etat du matériel	Amortissement prévu (oui ou non)
Ordinateur portable et Imprimante	1	état neuf	non
Vidéo projecteur	1	état neuf	non
Valise spécial chronométrage électronique	1	état moyen	non
Boitier ARES spécial chronométrage électronique	1	bon état	non
Plaques de virage	8	Vétuste	non
Ballons de water-polo (test ENF)	3	Etat neuf	non
Starson	2	1 en état moyen et 1 en mauvais état	non

Ressources financières du comité départemental

g. les ressources financières (recettes, produits) :

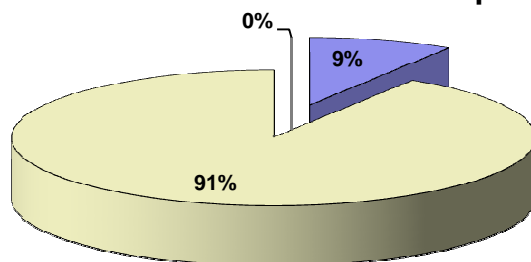
Situation du dernier exercice clos le 30/09/2012

	Montant en euros (ne pas indiquer les centimes d'euros)	%
Cotisations		0.00%
Licences, affiliations		0.00%
Stages		0.00%
Tournois, compétitions,	1 015	8.89%
Ventes produits divers		0.00%
Amendes, droits divers		0.00%
Formation		0.00%
Fédération(s)		0.00%
Autres ressources propres(précisez)		0.00%
Autres ressources propres(précisez)		0.00%
Subventions commune		0.00%
Subventions Conseil Général	7 704	67.47%
Subventions Conseil Régional		0.00%
Subventions CNDS	1 700	14.89%
Subvention Jeunesse et Sports (hors CNDS)		0.00%
Subventions autre Ministère	1 000	8.76%
Aides publiques à l'emploi Agence Service paiement ASP (ex CNASEA)		0.00%
Autres subventions publiques(précisez)		0.00%
Partenaires privés		0.00%

Total

11 419

Ressources financières du comité départemental



Ressources propres
 Subventions publiques
 Partenaires privés

2. CONSTATS, ANALYSES

Les licenciés	
Points forts	Le nombres de licenciés au sein du CD65 a augmenté de manière très forte. Les résultats sportifs et médiatique lors des Jeux olympiques font certainement partie des raisons. Les jeunes viennent de plus en plus vers l'activité aquatique pour un objectif scolaire. La multitude d'activités proposées permet de garder nos pratiquants de plus en plus tard dans nos bassins, mais également d'en faire venir de nouveaux et de tous âges.
A consolider	Maintenir la pluridisciplinarité pour tout âge. Maintenir également les regroupements de nageurs benjamins pour une meilleure cohésion au sein de l'équipe départementale et donner envie aux plus jeunes de s'investir dans leur discipline.
Points faibles	Participation des nageurs aux différents tests ENF. L'obligation d'être licencié pour ces tests est imposée par la fédération française de natation.
Orientations ou priorité	Augmenter d'une part le nombre de licenciés et d'autre part la participation des nageurs aux épreuves ENF qui apporte de la pluridisciplinarité. Organisation plus nombreuse de regroupement de nageurs dans le Département.
Les clubs	
Points forts	Les Clubs sont de plus en plus attentifs à la demande des usagers. Beaucoup proposent des activités aquatiques adaptées à tout public. Disponibilité des clubs par rapport aux organisations Départementales.
A consolider	Sensibilisation des usagers sur la pratique de la natation à tout niveau.
Points faibles	Sensibilisation des bénévoles pour les organisations internes ainsi que pour les formations d'officiels.
Orientations ou priorité	Augmenter le nombre de bénévoles au sein du club. Sensibiliser les jeunes à la pratique de la natation ainsi qu'aux formations ENF et Brevet Fédéraux.

2. CONSTATS, ANALYSES (suite)

Encadrement	
Points forts	Responsabilisation des Educateurs pour les regroupements CD65. Commission Sportive Départementale: travailler sur l'élaboration d'un programme sportif. Discussion sur l'évolution des clubs et du CD65
A consolider	La qualité de l'encadrement. La motivation de l'encadrement.
Points faibles	Le nombre de cadres techniques dans les clubs est un gros point faible pour l'évolution des clubs et du CD.
Orientations ou priorité	Aider et accompagner les cadres techniques des clubs à s'adapter aux nouvelles directives de la fédération.
Formation	
Points forts	La formation des cadres: Brevet Fédéraux La formation d'Officiels: Officiels B et C La formation d'Évaluateur ENF est dirigée par un cadre détaché par la Région.
A consolider	Le CD 65 doit continuer ces formations, afin que les pratiquants puissent être encadrés par des professionnels. Tout comme l'encadrement des compétitions doit être fait par des bénévoles formés pour que les nageurs puissent en bénéficier au mieux.
Points faibles	L'organisation et la prise en charge de stagiaires au sein du CD65.
Orientations ou priorité	Participer à la formation des Brevets Fédéraux permettra d'avoir un encadrement qui connaît l'activité et qui souhaite s'investir pour les clubs et le département. Augmenter les formations d'évaluateurs ENF avec des jeunes Nageurs bénévoles.

2. CONSTATS, ANALYSES (suite)

Emploi	
Points forts	Le département possède actuellement 28 Beesan pour 6 clubs, ce qui permet d'avoir un encadrement de qualité pour les clubs mais aussi un suivi, par le département, plus consciencieux et plus précis sur les points positifs et points négatifs à développer.
A consolider	La communication entre les clubs et le CD65
Points faibles	Le détachement des entraîneurs employés par les mairies ou communauté de commune, rend difficile les engagements sur les weekends de regroupement. Les formations BEESAN qui disparaissent, les nouvelles formations de MNS qui se font sur 3 ans vont prendre du temps pour se mettre en place...
Orientations ou priorité	Apporter notre contribution aux différentes formations: - MNS, pour que les clubs soient plus à même de renforcer leurs équipes. - Assistants club par le biais des Brevet fédéraux. Aider humainement et financièrement les bénévoles motivés pour ces formations.
Les équipements sportifs (lieux de pratique)	
Points forts	11 piscines utilisables par les clubs dans le département, dont un bassin olympique de 50 mètres ce qui est relativement rare à l'échelon national.
A consolider	Utilisation fréquente de ces bassins pour les différentes activités aquatiques. Utilisation de ces bassins pour les organisations types compétitions, gala ou à but caritatif tel que téléthon et Meeting pour la recherche sur le diabète.
Points faibles	1 seule piscine à l'est de Tarbes... Lannemezan, avec une piscine Tournesol vétuste ne favorisant pas l'accueil d'usagers habitant sur le plateau et alentours. Nombreuses sont les piscines en état limite praticable; Ce sont de vieux bâtiments, qui demandent un entretien couteux permanent et qui suscitent de nombreuses fermetures dans l'année, mettant en péril, selon la ville, une activité qui prend de l'importance pour tous les publics, mais également les clubs, le département et les organisations.
Orientations ou priorité	Notre priorité en tant que CD est de faire appel aux collectivités et intercommunalités pour que ces piscines soient rénovées, voir refaites. Proposer des solutions aux clubs pour faire les demandes dans ces objectifs en faisant également intervenir le Comité Régional.

2. CONSTATS, ANALYSES (suite)

Le matériel	
Points forts	<p>Le département est autonome pour l'organisation de manifestation grâce aux investissements recents d'un matériel informatique.</p> <p>Le CD est également autonome pour ses formations grâce à l'acquisition d'un vidéo projecteur.</p> <p>Le CD possède également le matériel nécessaire au fonctionnement du chronométrage électronique.</p>
A consolider	L'entretien du matériel.
Points faibles	La vétusté d'une partie de l'équipement comme les plaques de virages, la valise pour chronométrage électronique de même que les starsons, qui peuvent mettre en porte-à-faux une organisation.
Orientations ou priorité	Investir dans du matériel plus fiable.
Les ressources financières	
Points forts	<p>La bonne gestion financière du CD natation qui permet un report minimum l'année suivante pour que la participation financière des clubs soit la plus faible possible lors des regroupements de jeunes.</p> <p>La subvention du Conseil général et le CNDS prenant part importante à ce résultat.</p>
A consolider	Continuer une gestion irréprochable des finances.
Points faibles	<p>Les subventions sont insuffisantes si nous souhaitons participer et prendre en charge plus de formations professionnalisantes pour l'avenir.</p> <p>Le remplacement du matériel vétuste a également un coût qui ne peut, à l'heure actuelle, être pris en charge par le CD65, si ce n'est au détriment de l'investissement quasi intégral mit en place pour les regroupements de nageurs benjamins entre autre, tout au long de l'année.</p>
Orientations ou priorité	<p>Garder notre ligne de conduite sur la priorité à la formation et trouver des solutions pour les financer.</p> <p>Prendre en charge intégralement les regroupements de nageurs, qui sont sources de cohésion, de motivation et de discussion entre les différents partis.</p>

3. LES AXES DE DEVELOPPEMENT

Axe 1 :	Formation
Objectif général 1 :	Accompagner et former les dirigeants
Objectif général 2 :	Accompagner et former les cadres
Objectif général 3 :	Favoriser le respect des règles
Objectif général 4 :	
Axe 2 :	Accompagnement et structuration du comité départemental
Objectif général 1 :	Soutenir le développement des clubs
Objectif général 2 :	Renforcer la cohésion fédérale
Objectif général 3 :	Dynamiser le champ des compétences
Objectif général 4 :	
Axe 3 :	Développement du Sport de Haut-Niveau
Objectif général 1 :	Améliorer le classement sportif des équipes départementales
Objectif général 2 :	Développer la mise en place de stages
Objectif général 3 :	Organiser des rencontres et animations adaptées en terme de contenu et de calendrier
Objectif général 4 :	
Axe 4 :	Promotion du Sport pour le plus grand nombre
Objectif général 1 :	Responsabiliser tous les acteurs
Objectif général 2 :	Développer et diversifier des pratiques
Objectif général 3 :	Faire du sport un outil de cohésion social
Objectif général 4 :	
Axe 5 :	Sport et Santé prévention par le sport et protection des pratiquants
Objectif général 1 :	Valoriser les bonnes pratiques
Objectif général 2 :	Développer la pratique des "seniors"
Objectif général 3 :	
Objectif général 4 :	

Axe 1 :Accompagnement et structuration du comité

Axe 1: Formation				
RESPONSABLE(S)	Johann NICOLAS, Raphaël SANCHEZ, Cathy RAMONE			
OBJECTIF GENERAL :	Formation des dirigeants et des cadres. Favoriser le respect des règles			
OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS			
1- Formation des évaluateurs ENF 1 et ENF 2 dans les clubs en rapport avec la demande fédérale.	Le représentant de L'ERFAN, organise des formations d'évaluateurs et d'assistants évaluateurs pour les Tests ENF1 et 2. Chaque club pourra ainsi être autonome sur la formation et l'évaluation de ses propres nageurs.			
2- Formation des Officiels au niveau des clubs et du département	Sensibilisation auprès des bénévoles des clubs à la formation des officiels C dans les clubs effectué par Raphaël SANCHEZ et Cathy RAMONE. Organisation de soirée localisée pour des formations d'officiels B. Accompagner les stagiaires Officiels A sur les formations à Toulouse.			
3- Formation des dirigeants et des cadres	Intégration de stagiaires Brevet Fédéraux lors des regroupements départementaux. Sensibilisation et suivis des formations et réunions organisées par le CDOS concernant la formation des bénévoles entre autre.			
4				
MOYENS	<p>Détachement du responsable des officiels pour les formations organisées sur des soirées mais aussi sur des compétitions pour la validation pratique de ces formations.</p> <p>Détachement du responsable des formations d'évaluateur par la région, informatique et reprographique. Communication aux clubs, par internet des lieux de formation.</p> <p>Mise à disposition d'un matériel de vidéoprojection. Location d'une salle.</p>			
ECHEANCIER	2013	2014	2015	2016
	2 formations ENF1 et 2 formations officiels, en fonction du nombre de compétition.	2 formations ENF1 et 2 1 formation ENF 3. 8 formations officiels, en fonction du nombre de compétition. 2 officiels A, 6 officiels B et 10 officiels C supplémentaire	2 formations ENF1 et 2 1 formation ENF 3. 8 formations officiels, en fonction du nombre de compétition. 1 officiels A, 4 officiels B et 14 officiels C	2 formations ENF1 et 2 1 formation ENF 3. 8 formations officiels, en fonction du nombre de compétition. 1 officiels A, 6 officiels, et 15 officiels C
EVALUATION : indicateurs de réussite	<p>Nombres de formation en hausse.</p> <p>Augmentation du nombre d'officiels A,B et C.</p> <p>Nombres de stagiaire en hausse sur les formations ENF.</p> <p>Réussite des nageurs sur les différents tests ENF.</p>			

Budget Prévisionnel de l'axe 1: Formation

CHARGES	Montant en Euros	Description	PRODUITS	Montant en Euros	Description
60-Achats	1 250 €		70-Ventes de produits finis, prestations de services	400 €	
Achats d'études et de prestations de service	800 €		Marchandises		
Achats non stockés de matières et fournitures	100 €		Prestations de services	300 €	
Achat et fournitures non stockables (eau, énergie, essence)			Produits des activités annexes	100 €	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	350 €		74-Subventions d'exploitation ⁴	2 300 €	
Autres fournitures			Etat (à détailler ci-dessous)	1 300 €	
61-Services extérieurs	750 €		Ministère des Sports dont CNDS	1 300 €	
Sous-traitance générale			Autres Ministères		
Locations mobilières et immobilières	400 €				
Entretien et réparation			Conseil Régional		
Assurances	200 €		Conseil Général	1 000 €	
Documentation	150 €		Intercommunalité(s): EPCI ⁵		
Divers					
62-Autres services extérieurs	1 300 €				
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication			Communes (à détailler)	0 €	
Déplacements, missions et réceptions	1 200 €				
Frais postaux et de télécommunication					
Services bancaires	100 €		Organismes sociaux (à détailler)	0 €	
63-Impôts et taxes	0 €				
Impôts et taxes sur rémunérations					
Autres impôts et taxes					
64-Charges de personnel	0 €				
Rémunération du personnel			Fonds européens		
Charges sociales			ASP (ex CNASEA) (emplois aidés)		
Autres charges de personnel			Autres (précisez)	0 €	
65-Autres charges de gestion courante	0 €		75-autres produits de gestion courante	300 €	
			Cotisations	300 €	
			Autres (précisez)		
66-Charges financières	0 €		76-produits financiers		
67-Charges exceptionnelles	0 €		77-produits exceptionnels	300 €	
			sur opérations de gestion	300 €	
			sur exercices antérieurs		
68-Dotation aux amortissements, provisions	0 €		78-reprise sur amortissement		
			79- transfert de charges		
Total des charges prévisionnelles	3 300 €		Total des produits prévisionnels	3 300 €	
Equilibre des charges et des produits					
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁶					
66-emploi des contributions volontaires en nature	400 €		67-contributions volontaires en nature	400 €	
Secours en nature	400 €		Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature	400 €	
Personnels bénévoles			Dons en nature		
Total des charges	3 700 €		Total des produits	3 700 €	
Budget Equilibré					

Attention

⁴ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

⁵ Catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁶ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements "hors bilan" et "au pied" du compte de résultat.



Axe 2

Axe 2: Accompagnement et structuration du comité départemental				
RESPONSABLE(S)	Le Comité Directeur du CD65 natation ainsi que la Commission Sportive.			
OBJECTIF GENERAL :	Soutenir le développement des clubs, dynamiser le champ des compétences, renforcer la cohésion fédérale.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS		
1- aide à l'évolution des clubs		Mettre à disposition des clubs: - Les moyens humains nécessaires aux organisations internes. les responsables de formation pour permettre aux clubs de diversifier leurs activités et attirer le public le plus large possible. - Le matériel informatique et électronique nécessaire aux différentes manifestations organisées par les clubs.		
2- cohésion fédérale		Le Comité directeur organise des réunions d'informations qui se feront, à tour de rôle, dans les villes supports de clubs afin de répondre aux différentes interrogations des clubs envers les instances fédérales. Organisation de commissions sportives pour permettre les échanges entre responsables techniques des clubs sur le programme sportif d'une part, mais également sur les nouvelles directives que sont les Tests ENF. Le CD propose alors des solutions d'organisations aux clubs afin justement d'appréhender au mieux ces nouvelles directives.		
3				
4				
MOYENS	Les moyens humains pour la direction des réunions. Salle de réunion. Support visuel, informatique et papier pour les documents à présenter.			
ECHEANCIER	2013	2014	2015	2016
	3 Comités Directeurs 2 Commissions Sportives	3 Comités Directeurs 3 Commissions Sportives	3 Comités Directeurs 3 Commissions Sportives	3 Comités Directeurs 4 Commissions Sportives
EVALUATION : indicateurs de réussite	La présence régulière et en nombre aux différentes réunions et commissions organisées par le Comité Départemental.			

Budget de l'axe 2: Accompagnement et structuration du comité départemental

CHARGES	Montant en Euros	Description	PRODUITS	Montant en Euros	Description
60-Achats	150 €		70-Ventes de produits finis, prestations de services	0 €	
Achats d'études et de prestations de service			Marchandises		
Achats non stockés de matières et fournitures	150 €		Prestations de services		
Achat et fournitures non stockables (eau, énergie, essence)			Produits des activités annexes		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			74-Subventions d'exploitation ⁴	950 €	
Autres fournitures			Etat (à détailler ci-dessous)	350 €	
61-Services extérieurs	300 €		Ministère des Sports dont CNDS	350 €	
Sous-traitance générale			Autres Ministères		
Locations mobilières et immobilières	300 €				
Entretien et réparation			Conseil Régional		
Assurances			Conseil Général	600 €	
Documentation			Intercommunalité(s): EPCI ⁵		
Divers					
62-Autres services extérieurs	500 €				
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Communes (à détailler)	0 €	
Publicité, publication					
Déplacements, missions et réceptions	500 €		Organismes sociaux (à détailler)	0 €	
Frais postaux et de télécommunication		52.00			
Services bancaires					
63-Impôts et taxes	0 €		Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunérations			ASP (ex CNASEA) (emplois aidés)		
Autres impôts et taxes			Autres (précisez)	0 €	
64-Charges de personnel	0 €				
Rémunération du personnel			75-autres produits de gestion courante	0 €	
Charges sociales			Cotisations		
Autres charges de personnel			Autres (précisez)		
65-Autres charges de gestion courante	0 €		76-produits financiers		
			77-produits exceptionnels	0 €	
66-Charges financières	0 €		sur opérations de gestion		
			sur exercices antérieurs		
67-Charges exceptionnelles	0 €		78-reprise sur amortissement		
			79- transfert de charges		
68-Dotation aux amortissements, provisions	0 €		Total des produits prévisionnels	950 €	
Total des charges prévisionnelles	950 €				
Equilibre des charges et des produits					
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁶					
86-emploi des contributions volontaires en nature	0 €		87-contributions volontaires en nature	0 €	
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature		
Personnels bénévoles			Dons en nature		
Total des charges	950 €		Total des produits	950 €	

Budget Equilibré

Attention

⁴ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

⁵ Catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁶ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements "hors bilan" et "au pied" du compte de résultat.



Axe 3

Axe 3: Développement du Sport de Haut-Niveau				
RESPONSABLE(S)	Le Président du CD65: Guillaume MUZET La Commission Sportive Départementale présidée par Nicolas TABARANT			
OBJECTIF GENERAL :	Etablir un calendrier départemental en y incluant des rencontres et animations adaptées à tous les niveaux, permettant une meilleure préparation des regroupements départementaux. Tout en restant en adéquation avec le programme fédéral. Mise en place d'une préparation à la Coupe de France des Départements. Soutenir le développement des clubs, dynamiser le champ des compétences, renforcer la cohésion fédérale.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS		
1- Calendrier départemental		La Commission Sportive (C.S) constituée des entraîneurs des clubs, met en place un calendrier départemental qui sera en accord avec le programme FFN, détermine les lieux d'implantation des compétitions, des regroupements et des stages.		
2- Compétition pour tous		La C.S souhaite que les Catégories jeunes (avenirs et poussins) aient accès à la compétition. Elle organise donc 3 rencontres à thème, par équipe, avec relais, avec récompenses et goûter + une finalité départementale. Cette mise en place permet une approche plus progressive et surtout ludique de la compétition. Les enfants y apprennent ainsi les règles, se retrouvent à encourager et à comprendre que la natation n'est pas qu'un sport individuel.		
3- Favoriser l'esprit de groupe		Tout au long de la saison, avant chaque vacances, des regroupements de catégories d'âges et de niveaux différents sont effectués. Les clubs tournent sur les différentes piscines du département. Les nageurs ayant l'habitude de se retrouver adversaires lors des compétitions, se retrouvent à partager une ligne d'eau, voir le repas ou l'activité annexe si le regroupement dépasse la journée.		
4- Stage Benjamin et Coupe de France des Départements		La C.S organise un stage final, à Cauterets sur 3 jours, d'où sortiront 22 nageurs benjamins qui représenteront le CD65 à la Coupe de France de Départements. La pré-sélection est faite sur les performances de la saison, mais aussi sur l'état d'esprit lors des différents regroupements. Les nageurs se connaissant à l'avance, cela permettra d'avoir dans l'équipe finale, un très bon état d'esprit et un respect mutuel qui amèneront certainement vers la performance attendue. Les sports collectifs sont également favoriser dans ces regroupements.		
MOYENS	Salles pour les commissions sportive. Véhicules pour les déplacements groupes. Réservation des piscines, hébergement et restauration, location car pour la Coupe de France.			
ECHEANCIER	2013	2014	2015	2016
	3 regroupements + 1 stage final de préparation à la Coupe de France.	3 regroupements + 1 stage final de préparation à la Coupe de France.	4 regroupements + 1 stage final de préparation à la Coupe de France.	4 à 5 regroupements + 1 stage final de préparation à la Coupe de France.
EVALUATION : indicateurs de réussite	Renouvellement de licenciés en hausse dans les clubs. Participation plus nombreuse des nageurs lors des regroupements. Classement de la sélection CD65 en hausse à la Coupe de France des Départements.			

Budget Prévisionnel de l'axe 3: Développement du Sport de Haut-Niveau

CHARGES	Montant en Euros	Description	PRODUITS	Montant en Euros	Description
60-Achats	200 €		70-Ventes de produits finis, prestations de services	1 500 €	
Achats d'études et de prestations de service			Marchandises		
Achats non stockés de matières et fournitures	200 €		Prestations de services	1 500 €	
Achat et fournitures non stockables (eau, énergie, essence)			Produits des activités annexes		
Fournitures d'entretien et de petit équipement			74-Subventions d'exploitation ⁴	6 300 €	
Autres fournitures			Etat (à détailler ci-dessous)	2 800 €	
61-Services extérieurs	2 250 €		Ministère des Sports		
Sous-traitance générale			dont CNDS	2 800 €	
Locations mobilières et immobilières	2 000 €		Autres Ministères		
Entretien et réparation					
Assurances	250 €		Conseil Régional		
Documentation			Conseil Général	3 500 €	
Divers			Intercommunalité(s): EPCI ⁵		
62-Autres services extérieurs	5 350 €				
Rémunérations intermédiaires et honoraires	800 €				
Publicité, publication			Communes (à détailler)	0 €	
Déplacements, missions et réceptions	4 550 €				
Frais postaux et de télécommunication			Organismes sociaux (à détailler)	0 €	
Services bancaires					
63-Impôts et taxes	0 €				
Impôts et taxes sur rémunérations			Fonds européens		
Autres impôts et taxes			ASP (ex CNASEA) (emplois aidés)		
64-Charges de personnel	0 €		Autres (précisez)	0 €	
Rémunération du personnel					
Charges sociales					
Autres charges de personnel					
65-Autres charges de gestion courante	0 €		75-autres produits de gestion courante	0 €	
			Cotisations		
66-Charges financières	0 €		Autres (précisez)		
			76-produits financiers		
67-Charges exceptionnelles	0 €		77-produits exceptionnels	0 €	
			sur opérations de gestion		
68-Dotation aux amortissements, provisions	0 €		sur exercices antérieurs		
			78-reprise sur amortissement		
			79- transfert de charges		
Total des charges prévisionnelles	7 800 €		Total des produits prévisionnels	7 800 €	
Equilibre des charges et des produits					
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁶					
86-emploi des contributions volontaires en nature	0 €		87-contributions volontaires en nature	0 €	
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature		
Personnels bénévoles			Dons en nature		
Total des charges	7 800 €		Total des produits	7 800 €	

Budget Equilibré

Attention

⁴ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

⁵ Catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁶ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements "hors bilan" et "au pied" du compte de résultat.



Axe 4

Axe 4: Promotion du Sport pour le plus grand Nombre				
RESPONSABLE(S)	Le Comité Directeur du CD65 ainsi que les dirigeants des clubs.			
OBJECTIF GENERAL :	L'ensemble des clubs doit être à même de proposer une diversité d'activité en rapport avec le milieu aquatique. Le sport doit rassembler toutes les classes sociales sans exceptions.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS			
1- Responsabiliser tous les acteurs	Le CD met en avant et informe les clubs sur les différentes réunions d'informations, de formation voir conférences, organisées par le CDOS. La Formation d'évaluateur ENF2 permet aux clubs de proposer aux plus jeunes pratiquants, une pluridisciplinarité sur les activités de la FFN.			
2- Développer et diversifier les pratiques	Les Clubs du Département proposent beaucoup de disciplines ouvertes à tous les pratiquants. Des plus jeunes aux séniors. Le Sauv'Nage (qui correspond au Savoir se Sauver) est une priorité pour le CD65 et ses Clubs. L'aquaphobie, l'aquagym, l'apprentissage adulte et enfant, le perfectionnement, le Sauvetage... mais aussi la Natation Handisport sont autant d'activités proposées par les clubs. Le CD incite les clubs à faire de la publicité sur leurs activités.			
3- Faire du sport un outil de cohésion social	Le CD insiste pour mettre en avant les regroupements de nageurs, petits ou grands. Favoriser les formations spécifiques pour les éducateurs. La bonne qualité des séances est la résultante de ces formations. Il ne doit pas y avoir de différence sociale quelle qu'elle soit dans un club ni dans une piscine. Une séance de qualité fera revenir les pratiquants et venir d'autres par la suite.			
4				
MOYENS	Moyens Informatiques pour la communication. Moyens humains pour la formation d'évaluateur, pour les regroupements.			
ECHEANCIER	2013	2014	2015	2016
	3 regroupements ENF2 2 regroupements ENF3	3 regroupements ENF2 2 regroupements ENF3	3 regroupements ENF2 2 regroupements ENF3	3 regroupements ENF2 2 regroupements ENF3
EVALUATION : indicateurs de réussite	Augmentation des différentes activités aquatiques dans les clubs. Augmentation du nombre de licenciés dans les clubs.			

Budget de l'axe 4: Promotion du Sport pour le plus grand Nombre

CHARGES	Montant en Euros	Description	PRODUITS	Montant en Euros	Description
60-Achats	550 €		70-Ventes de produits finis, prestations de services	150 €	
Achats d'études et de prestations de service	100 €		Marchandises		
Achats non stockés de matières et fournitures	200 €		Prestations de services	150 €	
Achat et fournitures non stockables (eau, énergie, essence)			Produits des activités annexes		
Fournitures d'entretien et de petit équipement	250 €		74-Subventions d'exploitation ⁴	700 €	
Autres fournitures			Etat (à détailler ci-dessous)	300 €	
61-Services extérieurs	150 €		Ministère des Sports		
Sous-traitance générale			dont CNDS	300 €	
Locations mobilières et immobilières			Autres Ministères		
Entretien et réparation					
Assurances			Conseil Régional		
Documentation	150 €		Conseil Général	400 €	
Divers			Intercommunalité(s): EPCI ⁵		
62-Autres services extérieurs	150 €				
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Communes (à détailler)	0 €	
Publicité, publication					
Déplacements, missions et réceptions	100 €		Organismes sociaux (à détailler)	0 €	
Frais postaux et de télécommunication	50 €				
Services bancaires					
63-Impôts et taxes	0 €				
Impôts et taxes sur rémunérations					
Autres impôts et taxes					
64-Charges de personnel	0 €		Fonds européens		
Rémunération du personnel			ASP (ex CNASEA) (emplois aidés)		
Charges sociales			Autres (précisez)	0 €	
Autres charges de personnel					
65-Autres charges de gestion courante	0 €		75-autres produits de gestion courante	0 €	
			Cotisations		
			Autres (précisez)		
66-Charges financières	0 €		76-produits financiers		
67-Charges exceptionnelles	0 €		77-produits exceptionnels	0 €	
			sur opérations de gestion		
			sur exercices antérieurs		
68-Dotation aux amortissements, provisions	0 €		78-reprise sur amortissement		
			79- transfert de charges		
Total des charges prévisionnelles	850 €		Total des produits prévisionnels	850 €	
Equilibre des charges et des produits					
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁶					
86-emploi des contributions volontaires en nature	300 €		87-contributions volontaires en nature	300 €	
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	300 €		Prestations en nature	300 €	
Personnels bénévoles			Dons en nature		
Total des charges	1 150 €		Total des produits	1 150 €	
Budget Equilibré					

Attention

⁴ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

⁵ Catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁶ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements "hors bilan" et "au pied" du compte de résultat.



Axe 5

Axe 5: Sport et Santé Prévention par le Sport et protection des adhérents				
RESPONSABLE(S)	Le CD65. les cadres techniques des clubs.			
OBJECTIF GENERAL :	Promouvoir le bien être par le sport dans le département, par l'intermédiaire des clubs.			
OBJECTIFS SPECIFIQUES		ACTIONS		
1- Valoriser les bonnes pratiques.		Proposer des activités "à la carte". Chaque club propose des activités en fonction de l'utilisateur. Les encadrants sont formés pour créer des groupes et répondre au besoin réel de l'utilisateur (besoin physique, besoin psychologique, besoin pulmonaire etc...).		
2- Développer la pratique des séniors		Les "séniors" sont une catégorie de plus en plus nombreuse. Les clubs doivent répondre à cette demande, en proposant: - Des activités adaptées à leurs attentes. - Des activités qui leur permettent de passer un agréable moment avec l'assurance d'une dépense physique au niveau de leur capacité. Aquaforme, Aquagym, natation d'entretien, Aquaphobie sont déjà mises en place par les clubs du Département.		
3- Communication		Le CD 65 informe les Clubs de l'importance de cette catégorie, qui prend conscience que la pratique du sport, même à partir d'un certain âge, leur permet maintenir leur forme et santé plus longtemps. Il est toutefois important que les séniors soient licenciés et bénéficient donc d'une assurance fédérale. Le CD65 transmet et incite les dirigeants des clubs à participer aux réunions d'information proposées par le CDOS.		
4				
MOYENS	Informatisation des informations par les clubs.			
ECHEANCIER	2013	2014	2015	2016
EVALUATION : indicateurs de réussite	Augmentation de la catégorie sénior au sein des clubs. Proposition de nouvelles pratiques et activités aquatiques pour les séniors.			

Budget Prévisionnel de l'axe 5: Sport et Santé Prévention

CHARGES	Montant en Euros	Description	PRODUITS	Montant en Euros	Description
60-Achats	150 €		70-Ventes de produits finis, prestations de services	0 €	
Achats d'études et de prestations de service			Marchandises		
Achats non stockés de matières et fournitures	150 €		Prestations de services		
Achat et fournitures non stockables (eau, énergie, essence)			Produits des activités annexes		
Fournitures d'entretien et de petit équipement					
Autres fournitures			74-Subventions d'exploitation ⁴	750 €	
61-Services extérieurs	150 €		Etat (à détailler ci-dessous)	300 €	
Sous-traitance générale			Ministère des Sports		
Locations mobilières et immobilières			dont CNDS	300 €	
Entretien et réparation			Autres Ministères		
Assurances					
Documentation	150 €		Conseil Régional	450 €	
Divers			Conseil Général		
62-Autres services extérieurs	450 €		Intercommunalité(s): EPCI ⁵		
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication			Communes (à détailler)	0 €	
Déplacements, missions et réceptions	350 €				
Frais postaux et de télécommunication	100 €		Organismes sociaux (à détailler)	0 €	
Services bancaires					
63-Impôts et taxes	0 €		Fonds européens		
Impôts et taxes sur rémunérations			ASP (ex CNASEA) (emplois aidés)		
Autres impôts et taxes			Autres (précisez)	0 €	
64-Charges de personnel	0 €				
Rémunération du personnel			75-autres produits de gestion courante	0 €	
Charges sociales			Cotisations		
Autres charges de personnel			Autres (précisez)		
65-Autres charges de gestion courante	0 €		76-produits financiers		
66-Charges financières	0 €		77-produits exceptionnels	0 €	
67-Charges exceptionnelles	0 €		sur opérations de gestion		
68-Dotation aux amortissements, provisions	0 €		sur exercices antérieurs		
			78-reprise sur amortissement		
			79- transfert de charges		
Total des charges prévisionnelles	750 €		Total des produits prévisionnels	750 €	
Equilibre des charges et des produits					
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁶					
86-emploi des contributions volontaires en nature	0 €		87-contributions volontaires en nature	0 €	
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature		
Personnels bénévoles			Dons en nature		
Total des charges	750 €		Total des produits	750 €	
Budget Equilibré					

Attention

⁴ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

⁵ Catégorie d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

⁶ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements "hors bilan" et "au pied " du compte de résultat.

Axe 5

Axe 5: Sport et Santé Prévention par le Sport et protection des adhérents				
RESPONSABLE(S)				
OBJECTIF GENERAL :				
OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTIONS			
1- Valoriser les bonnes pratiques.				
2- Développer la pratique des séniors				
3- Communication				
4				
MOYENS				
ECHEANCIER	2013	2014	2015	2016
EVALUATION : indicateurs de réussite				

